

Ecole maternelle La Fruitière
Avenue Yann Rouillet - MOUGON
79370 AIGONDIGNE
Tél : 05 49 05 98 09
Site de l'école : <http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/mougon-ecoles/ce.0790142A@ac-poitiers.fr>

Ecole élémentaire Jean Migault
Rue René Gaillard – MOUGON
79370 AIGONDIGNE
Tél : 05 49 05 98 27

Ecole labellisée

**PROCES VERBAL DU TROISIEME CONSEIL D'ECOLE
ECOLE JEAN MIGAULT
15 JUIN 2021**



Personnes présentes en visioconférence :

- M. SANCHEZ Eric, Inspecteur de l'ASH
- M. GADAULET Julien, Conseiller pédagogique de l'ASH
- Mme PRINTEMPS Charlotte, directrice et enseignante
- M. DUBUISSON Philippe, enseignant
- Mme FOURNIER Fabienne, enseignante
- Mme VIRY-TROGER Isabelle enseignante
- Mme POTTIER Audrey, enseignante
- Mme MURZEAU Diane, enseignante
- Mme BIGARD Aurélie, enseignante
- Mme BARAND Nadège, enseignante
- M. BARBAREAU Freddy, enseignant
- M. GALLARD Stéphane, enseignant
- Mme DENIS Charline, enseignante
- Mme NOCQUET Mathilde, enseignante
- Mme DOIZELET Marie, enseignante coordonnatrice de l'ULIS
- Mme THIBAUT Evelyne, maire adjointe d'AIGONDIGNE
- Mme BIRAUD Vanessa, élue d'AIGONDIGNE
- M. MALATESTA Thierry, Responsable des Affaires Scolaires-Enfance
- M. MARTINEAU Yann, parent élu
- M. BOUFFARD Jonathan, parent élu
- Mme LE MOIGNE Angélique, parent élu
- M. NGUYEN Baptiste, parent élu
- Mme LEON Tatiana, parent élu
- Mme FORENS Julie, parent élu
- Mme FOULON Caroline, parent élu
- M. HURTAUD Nicolas, parent élu
- M. LABORDE Olivier, parent élu
- Mme DE GERARD Anne-Sophie, parent élu
- M. ROBERT Sébastien, parent élu
- M. BILLARD Frédéric, parent élu

Personnes excusées :

- Mme LAMBIN, Inspectrice de l'Education Nationale
- Mme ROUXEL Patricia, maire d'AIGONDIGNE
- M. TIFFON Laurent, DDEN
- Mme MENARD Sabrina, future enseignante à la rentrée
- Mme BONNEAU (WIMMER) Emilie, parent élu
- M. LABORDE, parent élu

La directrice Mme PRINTEMPS a procédé à la lecture de l'ordre du jour :

1. **Présentation de l'ULIS** (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) : Présence de L'IEN ASH M. SANCHEZ, le conseiller pédagogique ASH M. GADOLET, la coordonnatrice M. DOIZELET de l'ULIS de l'école Jean Migault
2. **Le Projet d'Ecole** : *Bilan des actions de l'année*
3. **Les bilans financiers** : *La coopérative scolaire, Moyens alloués par la mairie*
4. **Fréquentation scolaire** : *Absences de février à fin mai*
5. **Le Cadre de Vie** : *Point sur les effectifs 2020-2021*
6. **Sécurité** : *Bilan exercice incendie et PPMS*
7. **La vie scolaire** : *Bilan des APC, relations parents/enseignants*
8. **Préparation de la rentrée 2021** : *départ et arrivée des enseignants, effectifs, répartition envisagée, classes découvertes, visite de l'école par les futurs PS, les ASTEMS et départ de Mme MESMIN, courriers adressés au Maire et aux élus, projet envisagé « Classe dehors », élections des représentants des parents d'élèves*
9. **Divers** : questions des parents élus, remerciement APE, mairie, parents

1. Présentation de l'ULIS : Présence de L'IEN ASH M. SANCHEZ, le conseiller pédagogique ASH M. GADOLET, la coordonnatrice M. DOIZELET de l'ULIS de l'école Jean Migault

M. SANCHEZ Inspecteur de l'ASH (ADAPTATION SCOLAIRE ET SCOLARISATION DES ÉLÈVES HANDICAPÉS) a présenté le dispositif ULIS. Il était accompagné de M. GADOLET, conseiller pédagogique de l'ASH. M. GAUFRETEAU, le deuxième conseiller pédagogique ASH n'était pas présent puisqu'il couvre les écoles du nord du département.

La Coordinatrice de l'ULIS de l'école Jean Migault nommée à titre définitif Mme DOIZELET Marie était aussi présente lors du conseil d'école et a présenté son parcours professionnel. Elle a enseigné à l'école de Saint Léger la Martinière dans le dispositif U.E.E (Unité d'Enseignement Externalisée) de l'IME de Saint-Maixent-L'Ecole.

M. SANCHEZ a remercié l'école Jean Migault pour l'accueil des futurs élèves du dispositif ULIS. En effet, à la rentrée 2021, l'école Jean Migault accueillera le dispositif ULIS (qui actuellement était à l'école de Saint-Léger-de-la-Martinière). L'école inclusive a pour mission de faire accéder les élèves aux apprentissages, avec des adaptations et des aménagements, puisque l'enseignement classique ne leur est pas accessible. Les élèves accueillis dans le dispositif ULIS ont une reconnaissance de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Ce dispositif sera aussi l'occasion d'apporter une aide à l'ensemble des élèves de l'école Jean Migault.

Ces 12 élèves accueillis dans le dispositif ULIS seront inscrits dans leur classe d'âge, ils seront accompagnés par une enseignante spécialisée Mme DOIZELET et une AESH à temps plein (pas encore nommée). L'enseignante référente qui accompagnera les familles pour les Equipes de Suivi de Scolarisation sera Mme Litique.

M. GADOLET a pris aussi la parole et rapporté la rencontre avec la directrice Mme PRINTEMPS et qu'un conseil des maîtres en sa présence était prévu le lundi 28 juin. Il a précisé que l'école serait accompagnée pour la mise en place de ce dispositif.

Mme BIRAUD, élue chargée des affaires scolaires, a rappelé que la mairie pouvait être sollicitée.

2. Le Projet d'Ecole : *Bilan des actions de l'année*

Dans le cadre de l'EDD et SCIENCES :

-PROJET « EAU FIL DU LAMBON » : CLASSE DE CM1 de Mme BARAND : Mme BARAND a remercié l'APE d'avoir accordé une subvention pour financer les différentes actions de ce projet. Ce projet est venu à la suite de l'intervention des étudiants en sciences. Il y a eu 5 interventions (2 en classe, 3 sur le site). Les CM1 se sont déplacés au Lambon pour observer les petites bêtes dans l'eau. Il y a aussi eu l'intervention du syndicat des Eaux de Vivier. Et pour finir, un déplacement à pied jusqu'à la rivière de Saint Cou. Ce projet était enrichissant. Les élèves étaient heureux et surpris d'observer les paysages, les oiseaux, les écrevisses...

-ECORCE (CM2 de M. BARBAREAU et 6^{ème} DU Collège de PRAHECQ) : Les CM2 ont travaillé autour de la question du « Manger local ». Ils ont eu des intervenants notamment M. NAUD, un déplacement au Jardin de Chanteloup et au

Zoodyssée le 21 juin. A partir du 6 juillet, sur le site ECORCE, des vidéos seront en ligne pour montrer leur projet finalisé.

-INTERVENTION d'une plasticienne Mme DOUVILLE et de L'ASSOCIATION BAZAR ETC... dans la semaine du 29 mars : Pour les classes des plus grands, pendant 1h30, les élèves ont pu créer un espace semi-urbain ou urbain à partir d'une valise pédagogique de matériaux réemployés. Pour les classes des plus petits, leur intervention a duré 1h, ils ont pu notamment trier les différents matériaux et procéder à des petites constructions.

Dans le cadre de la CUMAV :

Les classes de GS/CP, CP, CE1, CE2, CE2/CM1 étaient inscrites au projet chorale « TERRITOIRE DE CHANSONS Partagées ». Ce projet s'est concrétisé le vendredi 28 mai matin pour les CE1, CE2, CE2/CM1 et l'après-midi pour les GS/CP et CP. Les élèves ont été filmés. Les élèves ont été accompagnés par Hervé le Musicien.

Les CE1 ont chanté « Une bulle vole », les CE2 « Le clown » et les CE2/CM1 « Magalina Zoula ». Ensemble, ils ont chanté « Le vent dans les voiles » et « Faire le tour du Monde » des Enfantastiques.

Les CP et les GS/CP ont chanté « Le clown », « Une bulle volée », « Mes petits souliers ».

Dans le cadre de la « SEMAINE DE LA BOUQUINADE » :

Elle s'est déroulée du 22 au 26 mars, avec comme partenaire la bibliothèque d'AIGONDIGNE. Les classes participantes : CM2, CM1, CE1, CP, CE2/CM1, CE2, TPS/PS, PS/MS ont pu bénéficier de ces livres pendant deux semaines. Ce moment de lecture quotidienne a été apprécié des élèves.

Dans le cadre de l'USEP et de l'EPS :

-Participation au P'tit Tour USEP à vélo des GS/CP, CP, CE1, CE2.

-Cycle randonnée pour les CE1, CE2, CE2/CM1 avec une sortie à Celles-sur-Belle le jeudi 1^{er} juillet (CP, CE1, CE2, CE2/CM1)

-Cycle vélo pour les CM1 et CM2 avec une sortie prévue au Lambon le 29 juin pour les CM1 et 2 juillet pour les CM2.

-Cycle natation à Aqua'Melle pour la classe de GS/CP et à Celles-sur-Belle pour les MS/GS.

L'intervention des pompiers a été annulée faute de pompiers bénévoles.

Dans le cadre du projet « Caravane des clowns » :

Le mercredi 9 juin, tous les élèves de l'école Jean Migault ont pu assister dans le jardin de la Maison Pour tous à un spectacle de clowns. Ce projet a été organisé et financé par la mairie. Ce spectacle a été suivi d'une parade jusqu'à la maison de retraite les Babelottes pour revenir à l'école en passant par la Vallée Sèche.

Dans le cadre de la « SEMAINE DE LA MATERNELLE » :

Lors de la semaine du 17 au 21 mai, toutes les classes du site de la maternelle ont pique-niqué à deux reprises : repas avec ou sans déchet. Lors de cette semaine, tous les élèves ont fait une action « Nettoyons la Nature » lors de leur randonnée. Les déchets ont été triés. Les classes vont fabriquer des petits animaux à partir de ces objets recyclés.

La classe de Mme FOURNIER randonnera une autre fois le lundi 28 juin, dans le but de visiter la ferme de Laleu.

3. Les bilans financiers : *La coopérative scolaire, Moyens alloués par la mairie*

LA COOPERATIVE SCOLAIRE :

Bénéfice total des ventes : 4720,45€ (Don coopérative : 2574,61€, Initiative fleurs : 424,39€, Photographie : 1721,45€)

Subventions données par l'APE : 1583,50€ (430€ pour le projet Eau fil du Lambon, 1153,50€ pour l'intervention de Mme DOUVILLE et de l'Association Bazar etc...)

Recettes totales : 12071,76€

Dépenses totales pour la maternelle et l'élémentaire : 11026,22€ (matériel 1424,76€, cadeaux 0€, assurances 154,21€, alimentations 81,83€, abonnement livre 1038,42€, USEP 1500,40€, projet intervenant 1403,50€, transport 104€, frais de compte 14€, opération de vente 5305,50€).

Solde du compte au 12 juin 2021 : 7290,80€

La directrice Mme PRINTEMPS a proposé de voter le montant de la coopérative demandée aux familles pour la rentrée 2021 / 2022 : **14€** pour 1 enfant, **24€** pour 2 enfants et **30€** pour 3 enfants.

Les membres du conseil d'école ont voté à l'unanimité pour ces trois montants.

DOTATION MAIRIE :

Elle s'élève à 11960€ (soit 52€ par élèves pour 230 élèves en mars 2021). A la rentrée 2021, 246 élèves soit 48,61€ par élève.

11€/enfant sera pris sur ce budget pour le budget commun en maternelle et en élémentaire.

Les 37,61€ restants serviront à l'achat des fournitures par classe. Chaque enseignant a été destinataire de son budget classe.

La directrice a évoqué le coût du papier qui a été imputé au budget de l'école cette année.

Mme LE MOIGNE est intervenue puisqu'il lui semblait que ce coût ne devait pas être imputé aux écoles dans les choix antérieurs de la mairie.

D'après M. MALATESTA, les crédits alloués par la Commune d'Aigondigné seraient supérieurs à celui de Mellois en Poitou.

Mme PRINTEMPS a aussi soulevé la question du matériel pédagogique pour les élèves d'ULIS. En effet, serait-il possible d'établir une convention entre la Mairie d'Aigondigné et la Communauté de Communes du Mellois en Poitou, afin de pouvoir utiliser le matériel de l'ULIS de Saint Léger de la Martinière ? Mme BIRAUD se propose d'appeler Mme SAINTIER pour en parler.

4. Fréquentation scolaire : Absences de février à fin mai

Mme PRINTEMPS a présenté la fréquentation scolaire des élèves :

- Pour toute l'école de septembre à fin mai : taux de présences : 96,82%. Taux d'absences : 3,18%.
- Pour toute l'école de mars à fin mai : Taux de présences de mars : 96,72%. Taux d'absences : 3,28%.
- Sur le site de la maternelle de mars à fin mai : Taux de présences : 95,85%. Taux d'absences : 4,15%.
- Sur le site de l'élémentaire, de mars à fin mai : Taux de présences : 97,60%. Taux d'absences : 2,40%.
- Pour le cycle 1, de mars à fin mai : Taux de présences : 94,83%. Taux d'absences : 5,17%.
- Pour le cycle 2, de mars à fin mai : Taux de présences : 98,31%. Taux d'absences : 2,12%.
- Pour le cycle 3, de mars à fin mai : Taux de présences : 97,60%. Taux d'absences : 2,40%.

5. Le Cadre de Vie : Point sur les effectifs 2020-2021

Au 15 juin 2021 : il y a 1 arrivée et 2 départs depuis le deuxième conseil d'école avec un total de 230 élèves.

La directrice Mme PRINTEMPS a présenté les effectifs classe par classe :

Classes	Effectifs
TPS / PS	24
PS / MS	22
MS / GS	21
GS / CP	22
CP	22
CE1	26
CE2	21
CE2/CM1	22
CM1	24
CM2	26

6. Sécurité : Bilan exercice incendie et PPMS

BILAN EXERCICE INCENDIE : pour le site de la maternelle : L'exercice incendie s'est déroulé le 30 mars 2021, à 12h10. L'évacuation s'est déroulée dans le calme en 2min44 et 3min55 après l'appel des élèves. Deux classes (CP et GS/CP) étaient dans la cour de récréation, 3 classes (TPS/PS, PS/MS, MS/GS) étaient dans la cantine.

BILAN EXERCICE INCENDIE : pour le site de l'élémentaire : L'exercice a eu lieu le 29 mars 2021, à 12h30, L'évacuation s'est déroulée dans le calme en 3min29, 4min46 après l'appel des élèves. Le portail d'entrée de secours n'a pas pu être ouvert. Il est difficile à faire glisser.

BILAN EXERCICE PPMS « Risques majeurs » sur le site de la maternelle : Ce PPMS a été fait en 2 exercices à cause du protocole sanitaire de non-brassage. Le point de rassemblement était dans la salle de motricité : le 1^{er} groupe CP, TPS/PS, PS/MS ont fait l'exercice le 22/03/2021 à 11h05, le 2^{ème} groupe MS/GS, GS/CP le 23/03/2021 à 15h20. Chaque exercice a duré 15 minutes.

BILAN EXERCICE PPMS « Scénario attentat confinement » sur le site de la maternelle : Ce PPMS a été réalisé le 11/05/2021 à 11h30, 3 classes étaient dans la cour et 2 classes dans leur classe.

BILAN EXERCICE PPMS « Risques majeurs sur le site de l'élémentaire » : Ce PPMS a été fait en 2 exercices à cause du protocole sanitaire de non-brassage. Le point de rassemblement était dans le hall. Le 1^{er} groupe CE2/CM1, CM1, CM2 ont fait leur exercice le 22/03/2021 à 14h05, le 2^{ème} groupe CE1, CE2 le 22/03/2021 à 15h05. Chaque exercice a duré 15 minutes.

BILAN EXERCICE PPMS « Scénario attentat confinement » sur le site de l'élémentaire : Ce PPMS a été effectué le 10/05/2021 à 15h, 3 classes dans leur classe, 2 classes rentraient de récréation.

7. La vie scolaire : Bilan des APC, relations parents/enseignants

APC : Bilan positif sur l'année, groupe de 2 à 6 élèves en moyenne sur 4 périodes: beaucoup de progrès en lecture et en langage.

Relations parents / enseignants : des rencontres en présentiel ont été ou vont être proposées.

Cette année, 30 élèves ont été concernés par des EE (équipes éducatives) ou ESS (équipes de suivi de scolarisation).

8. Préparation de la rentrée 2021 : départ et arrivée des enseignants, effectifs, répartition envisagée, classes découvertes, visite de l'école par les futurs PS, les ASTEMS et départ de Mme MESMIN, courriers adressés au Maire et aux élus, projet envisagé « Classe dehors », élections des représentants des parents d'élèves

DEPART ET ARRIVEE DES ENSEIGNANTS :

Mme Mathilde NOCQUET qui assurait le complément des décharges PEMFs n'a pas de poste actuellement.

Mme Diane MURZEAU a obtenu un poste à l'école primaire des Brizeaux. Elle quittera donc l'école et sera remplacée par Mme Sabrina MENARD. Cette enseignante est à titre provisoire et à temps partiel.

Mme Marie DOIZELET sera l'enseignante coordonnatrice de l'ULIS. Elle est à titre définitif et à temps partiel.

Actuellement, nous ne connaissons ni les compléments de décharge des PEMFs : M. Freddy BARBAREAU et Mme Charline DENIS, ni le complément de décharge de direction de Mme Charlotte PRINTEMPS, ni les compléments des enseignants à temps partiel : Mmes Isabelle VIRY-TROGER, Sabrina MENARD et Marie DOIZELET.

EFFECTIFS A LA RENTREE : 233 élèves sont inscrits ainsi que 12 élèves inscrits dans le dispositif de l'ULIS. Les effectifs seront les suivants :

NIVEAUX	EFFECTIFS
TPS	3
PS	30
MS	27
GS	23
CP	26
CE1	33
CE2	27
CM1	25
CM2	39

REPARTITION ENVISAGEE :

La directrice Mme PRINTEMPS a expliqué que l'équipe enseignante avait dû tenir compte de plusieurs critères pour réaliser cette répartition : accueillir les élèves d'ULIS, proposer des classes homogènes d'un point de vue des effectifs aussi bien sur le pôle « maternelle » que sur le pôle élémentaire, répartir filles et garçons...

Les listes avec le nom des enseignants seront publiées sur le tableau d'affichage le mardi 31 août dans l'après-midi. La directrice a rappelé que seule l'équipe enseignante décidait de la répartition des élèves.

REPARTITION ENVISAGEE :

Il est à noter que cette répartition peut évoluer selon les arrivées et / ou départs pendant les vacances d'été.

<u>Sur le pôle de la maternelle</u>	<u>Sur le pôle de l'élémentaire</u>
-TPS/PS -PS/MS -MS/GS -GS/CP	-ULIS -CP/CE1 -CE1/CE2 A -CE1/CE2 B -CE2/CM1 -CM1/CM2 -CM2

CLASSES	EFFECTIFS
TPS / PS	3 / 21 = 24
PS / MS	8 / 16 = 24
MS / GS	12 / 13 = 25
GS / CP	10 / 14 = 24
CP / CE1	12 / 9 + 3 ULIS = 24
CE1 / CE2 A	11 / 11 + 2 ULIS = 24
CE1 / CE2 B	12 / 10 + 2 ULIS = 24
CE2 / CM1	6 / 15 + 2 ULIS = 23
CM1 / CM2	10 / 13 + 3 ULIS = 26
CM2	26

CLASSES DECOUVERTES :

Les CM2 participeront à une classe découverte au Chambon du 16 au 20 mai 2022. L'école a demandé un devis. Le coût du séjour s'élèverait à 10628€ ou 11980€ pour 40 enfants. Le 1^{er} devis d'un transporteur se monte à 750€.

Les CP et CE1 iront en classe découverte à Lathus du 10 au 14 janvier 2022. Un devis a été demandé. Le coût du séjour sans transport s'élève à 9952,80€ pour 58 élèves).

VISITE DE L'ECOLE POUR LES FUTURS ELEVES :

Les futurs PS et TPS ont reçu une plaquette de présentation, une petite vidéo par l'école, un petit livret de présentation par le RAM.

La directrice a reçu individuellement toutes les familles des élèves nouvellement inscrits hors temps scolaire pour faire visiter les locaux (soit de la maternelle, soit de l'élémentaire).

Nous sommes encore en attente des inscriptions des élèves d'ULIS.

LES ATSEMS ET DEPART DE Mme MESMIN :

Mme MESMIN a demandé un changement de poste pour la rentrée. L'équipe enseignante remercie Mme MESMIN pour son travail auprès des élèves de l'école Jean Migault.

Un courrier a été adressé à Mme le Maire et aux élus pour obtenir un personnel qui aurait les mêmes fonctions qu'exerçait Mme MESMIN sur le temps scolaire (informatique et bibliothèque).

Mme BIRAUD a dit qu'une réponse serait donnée à l'école avant la fin de l'année.

Il a été question que la 4^{ème} ATSEM (classe GS / CP) ne soit plus à temps plein, c'est-à-dire qu'elle ne serait plus à disposition des élèves et des enseignants sur les après-midi. Un courrier a été adressé à Mme le Maire et aux élus pour conserver les horaires des ATSEMs comme cette année. La directrice Mme PRINTEMPS a lu la lettre aux membres du Conseil d'Ecole.

Mme BIRAUD a remercié l'équipe pour la reconnaissance du métier d'ATSEM. Elle a précisé qu'une réponse serait apportée avant la fin de l'année.

PROJET ENVISAGE « CLASSE DEHORS » :

Un courrier a été adressé à Mme le Maire et aux élus concernant ce projet. Plusieurs classes y participeraient à des degrés différents.

Ce projet est en cours de construction. Une rencontre avec la conseillère pédagogique départementale Mme FERJOU est prévue le mardi 22 juin pour apporter conseils, précisions sur ce concept de « Classe dehors ».

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES :

Elles auront lieu en octobre 2021, la date est encore inconnue. Mme PRINTEMPS a proposé aux membres du Conseil d'Ecole de voter en ce qui concerne le vote avec bureau ouvert ou le vote uniquement par correspondance.

Le vote uniquement par correspondance a été voté à l'unanimité.

9. Divers : questions des parents élus, remerciement APE, mairie, parents

QUESTIONS DES PARENTS ELUS :

Mme LE MOIGNE a échangé avec Mme BIRAUD avant le conseil d'école sur les points suivants :

-Heure de déjeuner des ATSEMs à la maternelle : les ATSEMs auraient souhaité conserver leur temps de pause de 30 minutes. Mme THIBAUT a rappelé que c'était le conseil municipal qui décidait de l'emploi du temps de leur personnel. Ces emplois du temps sont proposés par le responsable du service. Les parents apprécient que les ATSEMs soient sur le temps du midi à la cantine, elles font le lien le soir avec les familles qui veulent savoir comment leur enfant a mangé. M. DUBUISSON a confirmé ce dire. Mme BIRAUD avait rencontré les ATSEMS et avait connaissance de leur demande. Mme LE MOIGNE a ajouté que les élus devraient faire confiance aux élus référents liés à la compétence scolaire.

-Goûter à la maternelle : Les parents ont de nouveau interrogé les élus pour le manque de choix lors du goûter sur le site de la maternelle. Ce goûter fourni par la mairie a été mis en place pour plusieurs raisons notamment pour lutter contre le gaspillage, pour proposer un goûter identique à tous les élèves afin que certains élèves ne se retrouvent pas

sans goûter. Cela a aussi permis d'harmoniser les tarifs sur toutes les garderies de la commune. Des parents ont rappelé que leurs enfants ne mangeaient souvent que du pain puisqu'il n'y avait que du fromage de proposé. Ils ont demandé à ce qu'il soit proposé d'autres choses avec le pain comme de la confiture. Ils ont aussi rappelé que la commune avait pour volonté d'harmoniser toutes ses écoles. Toutefois sur Mougou il n'y pas de cuisinier contrairement aux écoles de Tauché et Thorigné.

-Sécurisation des abords de l'école (signalisation et passages piétons) : La commune d'Aigondigné est en attente d'un devis d'une société pour refaire tous les passages piétons autour de l'école et de la signalisation au sol.

Il a été énoncé que la commune d'Aigondigné remettait aux normes plusieurs points : bloc sécurité, porte coupe-feu.

REMERCIEMENTS : L'équipe enseignante remercie l'APE pour les différentes subventions accordées cette année, la mairie pour le spectacle des Clowns offert aux élèves et les parents qui s'impliquent dans la vie de l'école : conseil d'école, APE, encadrement des sorties sportives, natation.

Le conseil d'école s'est terminé à 21h20.